

L'Aquitaine à la tête d'un projet européen de protection de la biodiversité – L'INTERVIEW

Longtemps sous-estimée, la préservation de la biodiversité est au cœur des préoccupations politiques européennes. La Région Aquitaine est chef de file du projet REVERSE (*Regional Exchanges and policy making for protecting and valorising biodiVERSity in Europe*). Il vise à renforcer les échanges de bonnes pratiques entre les États européens et voir naître d'ici 2012 de nouvelles mesures institutionnelles afin de mieux agir à la préservation de la biodiversité européenne.

Bénédicte Hamon et Camille Massol, chargées du projet à la Région Aquitaine reviennent pour Eurêka 21 sur les enjeux de la biodiversité ainsi que sur le projet REVERSE.

E21 : En cette année mondiale de la biodiversité, où en est-on en Europe et en France ?

Bénédicte Hamon : Aujourd'hui, l'Agence Européenne de l'Environnement (AEE) estime qu'en Europe, 25% des espèces animales présentent un risque d'extinction, et que 30% des espèces maritimes sont menacées par une surexploitation des ressources.

En France, le Comité français de l'UICN -Union internationale pour la conservation de la nature- et le MNHN -Muséum national d'histoire naturelle- élaborent conjointement la **liste rouge** des espèces menacées en France (métropole et outre-mer) en partenariat avec les organisations de référence sur les espèces en France. A titre d'exemple, 1 espèce de mammifère sur 10 et plus d'1 espèce de poissons d'eau douce sur 5 sont menacées d'extinction en métropole !

E21 : Quels sont les risques encourus si nous n'agissons pas pour la préservation de la biodiversité ?

B.H. : Concrètement, le risque encouru aujourd'hui est la disparition d'un patrimoine parfois invisible, mais nécessaire au fonctionnement global de la vie sur Terre. A l'échelle humaine, on oublie souvent tous les services apportés par la biodiversité dans des domaines aussi variés que les loisirs, la pharmacologie ou encore l'alimentation. Ne pas protéger cette biodiversité, c'est nous priver de ressources, de connaissances et de possibilités d'adaptation aux changements. Que faut-il donc faire ? A l'évidence, il y a urgence à mener une campagne de sensibilisation. C'était tout le sens de la conférence de lancement de REVERSE, organisée par le Conseil régional d'Aquitaine en juin dernier à Bordeaux, autour de la question de la préservation de la biodiversité. Après une ouverture par le Président Alain Rousset, les interventions de trois experts, Ronan UHEL de l'AEE, Florence CLAP de l'UICN et Jean-Michel SALLES Chercheur au CNRS, ont permis d'appréhender les enjeux politiques et économiques de la préservation de la biodiversité et de souligner l'urgence d'agir par la mise en place d'une politique européenne concrète de préservation de la biodiversité.

E21 : Que propose le projet REVERSE ?

B.H. : REVERSE propose la mise en place d'un réseau européen d'échange de bonnes pratiques entre 14 partenaires -organismes publics tels que des Régions et des instituts techniques- issus de 7 pays européens : Allemagne, Espagne, Estonie, France, Grèce, Italie et Slovaquie. L'objectif est d'identifier les actions réussies en faveur de la biodiversité et de vérifier leur transférabilité. Viendra ensuite un travail de synthèse de ces bonnes pratiques et une diffusion large auprès des décideurs publics européens.

Le projet REVERSE s'inscrit autour de trois thématiques en lien avec la biodiversité : l'agriculture, le tourisme, et l'aménagement du territoire. Les bonnes pratiques identifiées donneront des réponses concrètes aux problématiques suivantes : comment encourager les agriculteurs à entretenir la biodiversité ? Comment favoriser les formes de tourisme respectueuses de la biodiversité ? Quels sont les leviers permettant une coexistence sur un territoire entre activité agricole et préservation de la biodiversité ? Quelles sont les formes d'aménagement du territoire favorisant la gestion et la circulation des espèces constituant la biodiversité remarquable et ordinaire ?

L'objectif de REVERSE est de sensibiliser et de donner des pistes de développement aux décideurs afin de mettre en œuvre des actions sur leur territoire contribuant à la biodiversité européenne.

E21 : Quel rôle joue la Région Aquitaine dans le projet ?

B.H. : La Région Aquitaine est le chef de file, le chef d'orchestre de REVERSE. Elle donne l'impulsion au projet. Elle est garante de l'avancement des travaux réalisés au sein du projet REVERSE.

E21 : Comment travaillez-vous avec les régions européennes partenaires ?

B.H. : Comme je vous le disais, chaque partenaire participe à l'élaboration commune d'une liste de bonnes pratiques transférables. Tous les partenaires de Reverse se réunissent une fois par semestre pour échanger sur leurs expériences et synthétiser les bonnes pratiques identifiées. Chacune de ces réunions est organisée par un partenaire différent, qui prévoit également des visites d'étude sur son territoire en cohérence avec le thème du séminaire.

E21 : Quels sont les résultats concrets attendus ?

B.H. : A l'issue du projet, un **guide de bonnes pratiques, de recommandations et une charte sur la préservation de la biodiversité** seront réalisés. Ils permettront de donner des outils aux décideurs politiques pour qu'ils introduisent cette problématique dans leurs actions et politiques publiques.

En 2012, nous espérons avoir réuni assez d'informations sur les bonnes pratiques et leur gain économique afin qu'un nombre conséquent de décideurs, au-delà de ceux impliqués dans le projet, adhère à la Charte proposée.

E21 : Et les impacts pour la région ?

B.H. : Être au cœur de ce projet permet à la Région Aquitaine de s'enrichir directement des actions menées par les partenaires REVERSE. Nous prévoyons à court terme la mise en place de nouveaux projets inspirés de ce que nous avons pu apprendre des expériences de nos partenaires.

E21 : Quelle suite voyez-vous à ce projet ?

B.H. : Après 2012, on espère voir un développement concret des politiques de préservation de la biodiversité dans les régions européennes. REVERSE doit servir de « boîte à outils », et de catalyseur pour les décideurs politiques. Les bonnes pratiques mises en place dans les Régions partenaires de REVERSE serviront ainsi de vitrine, d'exemples à suivre, pour les autres Régions européennes.

Juillet 2010, Cédric Burgun pour Eureka 21

REVERSE en chiffres

Type de projet : projet européen de coopération interrégionale -programme INTERREG IVC*

Nombre de partenaires : 14 partenaires impliqués dans la valorisation de la biodiversité

Nombre de pays impliqués : 7 Etats membres

Durée du projet : 3 ans (Janvier 2010-Décembre 2012)

Budget prévisionnel du projet : 2,5 millions d'euros

Liens utiles :

Agriculture agroalimentaire en Aquitaine

<http://agri-agro.aquitaine.fr/agriculture-durable-et-solidaire/biodiversite/>

Article publié sur le site d'Environnement magazine

<http://www.environnement-magazine.fr/presse/environnement/actualites/1878/biodiversite/laquitaine-pilote-un-projet-europeen>

Conseil régional d'Aquitaine

<http://aquitaine.fr/politiques-regionales/agriculture-agroalimentaire/le-projet-reverse.html>

Interreg IVC

<http://www.interreg4c.net/>

Projet REVERSE

http://www.gmofree-euregions.net:8080/docs/ajax/ogm/1-6_REVERSE_PresentationBilbaoFR.pdf

REVERSE Aquitaine

<http://www.reverse.aquitaine.eu>